

Diagnostic des risques psychosociaux

Ce qui pèse sur votre équipe aujourd'hui, et ce qui peut être fait.

ÉVALUATION PARTICIPATIVE

Le Cari du Sud

Effectif	14 salarié(s)
Version du document unique	1.0
Date de l'évaluation	13/10/2026
Évaluation faite	Après échange avec les salariés

1. Synthèse

Niveau de chaque famille de risques psychosociaux, d'après vos réponses au document unique.

Famille	Niveau	Ce qui pèse le plus
Rythme et temps de travail	À surveiller	Coup de feu, rythme intense, horaires coupés, tensions salle/cuisine. Rythme et temps de travail : souvent. Facteurs de tension déclarés : Pics d'activité, urgence permanente, Amplitudes horaires importantes
Charge émotionnelle	À surveiller	Charge émotionnelle : parfois
Autonomie	Faible	Autonomie : en partie
Relations au travail	À surveiller	Relations au travail : quelques tensions
Sens du travail	Faible	Sens du travail : rarement. Exposition faible déclarée
Sécurité de l'emploi	Faible	Sécurité de l'emploi : non. Exposition faible déclarée
Harcèlement et violences internes	À surveiller	Faits signalés ces 3 dernières années : non. Procédure de signalement des salariés : oui, oralement

Priorités

- Rythme et temps de travail — planning établi à l'avance et stable ; renfort sur les pics prévisibles
- Charge émotionnelle — consigne claire face à un client difficile (qui appeler, droit de passer la main)
- Relations au travail — point d'équipe régulier ; reconnaissance du travail bien fait (entretien annuel)

2. Méthode

Ce diagnostic reprend les six familles de facteurs de risques psychosociaux de la méthode de référence (INRS), issues du rapport du collège d'expertise présidé par Michel Gollac (2011) : intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, autonomie, rapports sociaux, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail. Cette grille fait la synthèse de la recherche, fondée notamment sur les modèles reconnus de Karasek (exigences du travail et autonomie) et de Siegrist (efforts et reconnaissance). Une septième ligne couvre le harcèlement et les violences internes, qui relève d'obligations propres. Il s'agit d'une évaluation déclarative, faite par le dirigeant ; elle gagne en valeur si elle est faite avec les salariés (voir l'annexe « Trame d'échange collectif »).

3. Chaque famille en détail

Rythme et temps de travail — À surveiller

Le rythme et la charge de travail : urgence, horaires, heures supplémentaires.

Votre situation : Coup de feu, rythme intense, horaires coupés, tensions salle/cuisine. Rythme et temps de travail : souvent. Facteurs de tension déclarés : Pics d'activité, urgence permanente, Amplitudes horaires importantes.

Signaux à surveiller : Heures supplémentaires qui s'accumulent, pauses sautées, erreurs en fin de journée.

Actions recommandées :

- Planning établi à l'avance et stable ; renfort sur les pics prévisibles (12 mois)
- Pauses garanties ; suivi des heures supplémentaires (12 mois)